

15 avril
2014

Où en est-on ?

Les constats du Sgen-CFDT

Les revendications du Sgen-CFDT

GROUPE DE TRAVAIL RASED : LA SUITE

Une réunion s'est tenue le 8 avril 2014 pour discuter de la réécriture de la circulaire RASED concernant les missions des enseignants des réseaux d'aide à partir des conclusions du GT2 et des circulaires 2002 et 2009.

Pour le Sgen-CFDT, la définition des missions doit s'appuyer sur les besoins et les pratiques du terrain, l'objectif étant d'obtenir une déclinaison opérationnelle des conclusions du GT2.

Sur de nombreux points, le projet de circulaire proposé ne reprend pas les éléments issus des réunions de décembre 2013.

- Le document n'est pas clair, certains points revenant sous différentes entrées.
- Le projet de texte comporte des maladresses concernant les psychologues. En particulier, il ne prend pas acte de la nouvelle appellation de « psychologues de l'Éducation nationale ».
- La manière dont sont désignés les enseignants E et G de cette circulaire ne reprend pas leur option (postes G : aide à la gestion des comportements...)
- Un pôle ressource est annoncé, mais aux contours flous ; on ne connaît pas l'articulation précise avec les réseaux. Pour le Sgen-CFDT, la nécessité de partir du pôle ressource, du réseau, de ses missions est indispensable, tout comme la définition des missions de chacun des membres afin de permettre la création des postes nécessaires et la relance des formations.

Le Sgen-CFDT a demandé que le projet de circulaire soit réécrit en se fondant sur les éléments qui figurent dans le texte issu des discussions de décembre 2013.

- La clarification des missions, au sein du Rased, des psychologues de l'Éducation nationale.
- Une définition précise du pôle ressource, aussi bien dans sa composition que dans ses missions.
- Un renforcement de la formation initiale et continue, pour tous les personnels, dans la thématique de la difficulté scolaire.
- L'examen avec la direction des ressources humaines (DRH) de la question de l'articulation des obligations réglementaires de service (ORS).
- La reprise de la formulation sur la co-intervention, telle qu'elle avait été actée lors du GT2 : « aide réalisée dans et/ou hors la classe en fonction des besoins identifiés des élèves, en concertation avec l'enseignant ».
- La précision des missions en maternelle, tout comme celle du volet pédagogique de l'aide à l'inclusion.

Les exigences du Sgen-CFDT

- L'idée de réseau est essentielle. L'articulation et la continuité pour les équipes doivent être visibles.
- Le projet de RASED, au service de l'élève, doit s'inclure dans le projet d'école.
- Les interventions des maîtres E doivent être resituées dans le cadre de la difficulté profonde et persistante et ne pas être confondues avec le dispositif « Plus de maîtres que de classes ».
- Une nouvelle circulaire ne remplacera pas la nécessité de mobiliser les moyens nécessaires, tant humains (réseaux tripartites, formation) que matériels (enveloppe suffisante pour les déplacements).

**La prochaine réunion du groupe de travail RASED est prévue le 13 mai 2014.
Elle sera précédée de l'envoi d'une nouvelle proposition de texte.**

